

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Envoyé en préfecture le 09/01/2017

Reçu en préfecture le 09/01/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 033-253306310-20161220-201600454-DE

Votes : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**L'an deux mille seize, le vingt décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac**

**Date de convocation : 08 décembre 2016**

**Étaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE- PIASECKI – MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON**

**ANNULE ET REMPLACE Délibération N°2016-04-54: Animation Prévention des risques d'Inondations 2017 : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le PAPI Estuaire de la Gironde;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2017, dont le coût total est de 53 765 € (49 265 € de salaires et charges et 4500 € de frais de déplacements et de locaux) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention de 21 506 € soit 40% auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

**La Présidente**

  
**Pascale GOT**  
